

Christian Buchet

a

M. l'Ingénieur général L.-J. SOURD  
Président de la CPDP  
17 cours du Chapeau Rouge  
33000 Bordeaux

le 3 décembre 2007


Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance, lors d'un séjour récent dans ma maison de Soulac/Mer, de votre courrier du 1<sup>er</sup> septembre par lequel vous nous informez du calendrier de la Commission Particulière du Débat Public- Projet de terminal méthanier au Verdon que vous présidez, et dans lequel vous souhaitez que chacun vous fasse connaître son avis.

Je vous remercie de ce courrier et tiens à vous faire part de ma vive opposition à ce projet Celle-ci est motivée sur les éléments suivants :

- En l'état actuel de mes informations, il ne semble pas que ce projet réponde à une nécessité d'ordre économique. Les capacités françaises de stockage du gaz sont aujourd'hui suffisantes avec la mise en service du second Fos mais aussi demain puisque les capacités de stockage à Montoir-de-Bretagne devrait croître de 70% dans les trois ans pour atteindre 15, voire 16 millions de tonnes. Capacités de stockage auxquelles, en vertu de la loi, toute société, et donc la Société 4GAS, peut avoir accès.
- Je doute également de la rentabilité économique du projet de terminal méthanier au Verdon-sur-Mer. Un tel port nécessiterait des remorqueurs de grande puissance dont le coût ne saurait être amorti sur la seule activité prévue...sans même évoquer les coûts indispensables au plan de la sûreté...
- Il serait, enfin, de mon point de vue, absolument incohérent d'établir un tel port à quelque centaines de mètres de l'un des premiers ports verts de France, et sur un estuaire déjà fortement fragilisé par la pollution et sur une terre, le Médoc, presque unique sur la façade atlantique, un peu à l'instar de ce qu'est la Camargue en Méditerranée. Ce serait une atteinte inconcevable au plan environnemental alors que la France vient de tenir son « grenelle de l'Environnement », et ce serait, sur cet espace, annihiler les efforts vertueux pour développer un tourisme vert, qui lui, à terme, sera véritablement créateur d'emplois.

En vous remerciant de votre attention, veuillez bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de toute ma considération et l'expression de mes sentiments distingués.



Christian Buchet  
Membre de l'Académie de Marine  
Membre du conseil Supérieur de la Marine Marchande